

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13

SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi vingt juin à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

Présents : Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Christophe MAURIES, Damien VIGUIER, Jean-Marc ALLAIN, Marie-Florence FARAL, Sophie DAUZAT, Gabriel VIGUIER, Céline ROCACHER, Pascale ROMERO.

Absents et excusés : Danièle POURCEL qui a donné procuration à Claude ALBA.
Absente excusée Laurence ROUSSET.

Date de la convocation : 13/06/2014

Date d'affichage : 13/06/2014

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance

1°) Elections sénatoriales- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

COMMUNE	NOM	PRENOM	Délégué ou suppléant
FREJEVILLE	ALBA	Claude	Délégué
FREJEVILLE	CAUSSE	Thierry	Suppléant
FREJEVILLE	DAUZAT	Sophie	Suppléant
FREJEVILLE	MAHOUX	Didier	Délégué
FREJEVILLE	NUNES	José	Suppléant
FREJEVILLE	POURCEL	Danièle	Délégué

2°) Délibération portant sur autorisation d'exploiter l'usine hydroélectrique du Verdet. (n°2014/28)

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 14 voix pour,

- **DONNE** un avis favorable à la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter la centrale hydroélectrique du Verdet présentée par la Société hydroélectrique du Verdet et située « Lastours » 81100 CASTRES.

3°) Délibération portant sur la réforme des rythmes scolaires rentrée septembre 2014- Validation des nouveaux horaires et recrutement de personnel. (n°2014/29)

RENTREE SCOLAIRE 2014	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9 H – 12 H	14 H – 16 H 30
MARDI	9 H – 12 H	14 H – 16 H 30
MERCREDI	9 H – 11 H	
JEUDI	9 H – 12 H	14 H – 16 H 30
VENDREDI	9 H – 12 H	14 H – 16 H 30

A- RECRUTEMENT

Suite à la réforme des rythmes scolaires, la commune a dû procéder à un recrutement de personnel.

4°) Aménagement école.

Le préau sera aménagé de façon à accueillir les enfants au mieux pour la nouvelle rentrée scolaire 2014-2015.

5°) Délibération portant sur l'adhésion au service de remplacement mis en place par le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn.

Adhésion au service de remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale du Tarn.

6°) Décisions modificatives budgétaires pour les travaux de l'extension de l'école approuvées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Prochain conseil municipal fixé au 31 juillet 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.